

# RETENUE DE PONT-DE-SALARS

Superficie : 182 ha | Altitude : 718 m



**vitesse limitée  
à 10 km/h sur  
l'ensemble du lac**  
Sauf espace  
réservé

200 m



						
Zone interdite	Vitesse limitée à 10 km/h	Vitesse non limitée	Baignade publique surveillée	Fin de limitation de vitesse à 10 km/h au delà du panneau	Vitesse limitée à 10 km/h au delà du panneau	Baignade interdite
						
Interdiction de passer	Danger! Sports nautiques interdits					